

BTSA

TECHNICO-COMMERCIAL

Un diplôme vers l'emploi !



CHAMPS PROFESSIONNELS :

- JARDINS ET VÉGÉTAUX D'ORNEMENTS
- PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS
- ANIMAUX D'ÉLEVAGE ET DE COMPAGNIE



LES MÉTIERS :

CHEF DE RAYON EN JARDINERIE, GSB, LISA ou GSA :

Responsable de la gestion du rayon, participe aux choix des gammes de produits, effectue les commandes, conçoit la mise en place du rayon, anime le rayon, contrôle sa gestion et conseille la clientèle.

COMMERCIAL CHEZ UN PRODUCTEUR (Ventes aux particuliers) :

Responsable de l'organisation commerciale, participe aux choix des productions, conseille les clients. Il peut être amené à participer à la production.

TECHNICO-COMMERCIAL DANS LA VENTE AUX PROFESSIONNELS :

Responsable d'un portefeuille client sur un secteur. Il fidélise et prospecte les clients. (fournitures horticoles, entreprises agro-alimentaires, brasseries, fourniture en animalerie...).

Insertion :

80 % DES JEUNES ONT UN EMPLOI A LA SORTIE DE LA FORMATION (dont 76 % en CDI).

Moyenne sur le centre de formation de Kerliver

Organisation de l'alternance :

- Formation d'une durée de 2 ans (1470 h),
- 1^{ère} année 19 semaines et 2^{ème} année 21 semaines de cours au CFA (35 h hebdomadaire), 26 et 28 semaines en entreprise et 5 semaines de congés payés,
- Contrôle en cours de formation + examen terminal,
- Diplôme d'état du Ministère de l'Agriculture.

Conditions d'admission :

- Etre titulaire d'un Bac-Pro, d'un Bac général (S, ES, L), ou d'un Bac technologique (STAE, STPA, STT), tout autre cas sur dérogation,
- BTS en 1 an pour titulaire d'un diplôme de niveau III,
- Avoir moins de 26 ans et signer un contrat d'apprentissage.

Contenu de la formation :

Domaine commun :

- Mathématiques, Informatique, Anglais, Communication, ESC, Economie, droit, gestion, EPS.

Domaine professionnel :

- Mercatique, Transactions commerciales, Technologie et commercialisation des produits par champ professionnel,
- Anglais professionnel,
- MIL : concevoir et réaliser une présentation attractive des Produits.

Temps forts :

- Appui au projet professionnel,
- Organisation d'une manifestation autour des champs professionnels,
- Activités pluridisciplinaires (vente de plans de jardins, découverte d'entreprises...),
- Projet sportif,
- Projets commerciaux,
- Stage à l'étranger ou voyage d'étude*.

* Sous réserve de financements (actions, subventions)

« Laëtitia • BTS 2^e année

J'ai toujours été passionnée par la nature, les fleurs et j'aime également communiquer et le contact humain. C'est pour cela que je m'oriente vers ce métier qui me permet d'allier mes deux passions.



« Damien • BTS 2^e année

L'apprentissage je l'ai choisi pour diversifier mes expériences, sortir du monde scolaire; pour entrer tout doucement dans la vie active, dans le monde du travail. Pour ma part, je trouve le « système apprentissage » plus concret et intéressant pour mon avenir.



« Mathieu • BTS 2^e année

Ce qui me plaît dans ce métier, c'est le contact avec le produit, avec le public, le fait de conseiller les clients sur l'aménagement de leur jardin.



80 % des jeunes ont un emploi à la sortie de la formation (dont 76 % en CDI) Moyenne sur le centre de formation de Kelriver

Salaire des apprentis* (SMIC horaire au 01/01/15 : 9,61 €)

Période d'apprentissage	De 16 à 18 ans	De 18 à 21 ans	+ de 21 ans
1 ^{ère} année	25 %	41 %	53 %
2 ^{ème} année	37 %	49 %	61 %

NB : Pour la rémunération des contrats en 1 an, contacter le CFA.

RÉMUNÉRATION :

Exemples de salaires mensuel :

-

- Clément, 22 ans en BTS 2^{ème} année (61 %) = 889.10 €



Le centre de formation de Kerliver est conventionné par le Conseil Régional

INFOS PRATIQUES :

Recrutement

- Dossier de candidature à demander au centre de formation,
- Entretien avec l'équipe pédagogique,
- Tests de positionnement pour l'aménagement de parcours individualisé.

Tarifs des prestations (Tarifs au 01.09.15)

- Restauration : (5.25 € le déjeuner),
- Hébergement : locations dans communes ou villes voisines (*liste à disposition sur demande*).
- Rétrocession de photocopies (*par année scolaire*) : 76.44 €

Aides particulières

- Indemnités forfaitaires de transport, hébergement et restauration versées par semestre (Subvention du Conseil Régional de Bretagne – Aides ARGOAT),
- Possibilité de « bourses apprentissage » auprès du Conseil Général du Finistère.

Contacts

- Directeur du CFA : Pascal DOURMAP
- Référent pédagogique : Florence COSTE-SIREUDE
- Secrétariat : Marie COLLOREC

